

# DELIBERATIONS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV

Séance du 29 janvier 2009 - Convocation du 23 janvier 2009

Compte rendu affiché le 6 février 2009

Président de séance : M. Jean-Claude OLLIVIER

Secrétaire de séance : Delphine ROGER

**Présents :**

M. OLLIVIER, Mme GLATARD, M. CHATUT, M. RODRIGUEZ, Mme MAY-LEBAHAR, Mme SORREL-DUNAND, M. BOUREZG, M. CHRETIN, Mme RIVE-OLLIVIER, M. AUROY, Mme GOYON, M. VALETTE, M. CLARET, Mme MARMONIER, M. GOJON, Mme CHIGNARD, M. RACHAS, M. BUFFARD, Mlle COIN, Mlle FERNANDES, Mlle ROGER, M. MACHURAT, Mme BARTHOD, M. MARTIN-RABAUD, Mme ORIOL, M. MANIKAS.

**Absents représentés**

Mme BROSSARD par M. CLARET.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	26
Votants	27
Exprimés	27

**Objet : Subvention Ecole de la Tatière**

L'Ecole de la Tatière organise un séjour "classes de neige" pour 3 classes. Celui-ci, avec des objectifs pédagogiques précis, est programmé pour le mois de mars 2009.

Afin que le groupe scolaire puisse effectuer les réservations nécessaires et organiser ce séjour, il est proposé de verser une subvention de **3 500 €** à l'école de la Tatière.

Pour une complète information, cela concerne les classes de CM1, CM2 et CLIN.

Le Conseil Municipal à l'unanimité,

- OUI l'exposé de Monsieur l'Adjoint délégué, et après en avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le Budget communal,
- **AUTORISE le versement d'une subvention de 3 500 € à l'Ecole de la Tatière (Coopérative) pour l'aide au financement du séjour,**
- **DIT que les crédits sont prévus au Budget Primitif,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à l'application de la présente décision.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

**Pour extrait conforme,  
Neuille, le 29 janvier 2009  
Le Maire,  
Jean-Claude OLLIVIER.**

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 2/02/2009
- Publication ou affichage le 3/02/2009
- Fait à Neuville-Sur-Saône, le 2 février 2009  
Jean-Claude OLLIVIER, Maire.